

**MUNICIPALITÉ DE
NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS
PROVINCE DE QUÉBEC
G0L 1K0**

Procès-verbal de la session du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, tenue le vendredi 4 septembre 2009, à 20 h 00, à la salle du conseil au 6201, chemin de l'Île.

Sont présents messieurs les conseillers Charles Méthé et Francis Michaud et mesdames les conseillères Brigitte Émond et Louise Newbury formant quorum sous la présidence de M. Gilbert Delage, maire.

1. Ouverture de la session et allocution d'ouverture

L'ouverture de la session est faite à 20 h 05 par monsieur Gilbert Delage.

2. Vérification du quorum

Le quorum est constaté à 20 h 05. Tous les membres sont présents.

3. Adoption de l'ordre du jour

09.09.04.01 **Monsieur Gilbert Delage propose** l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants : 8.4 Changement de dénomination de la circonscription électorale de Rivière-du-Loup pour Rivière-du-Loup-Les Basques, 8.5 Remise de la potence situé au Parc du Portage à son propriétaire, 8.6 Budget pour les élections municipales, 8.7 Décompte des électeurs demandant à être inscrit sur la liste électorale et de voter par correspondance, 8.8 Campagne d'Hydro-Québec sur le diagnostique résidentiel, 8.9 Réparation de la galerie du bureau municipal (presbytère), 8.10 Pont de glace, 9.5 Droit de superficie et de servitude de passage pour la CRÉ, 9.6 Renouvellement du contrat avec la CAUREQ pour le 911.

Adoptée à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de la session du 7 août 2009.

09.09.04.02 **Madame Louise Newbury propose** l'adoption du procès-verbal de la session du 7 août 2009 tel que modifiée.

Adoptée à l'unanimité

5. Suivis au procès-verbal de la session du 7 août 2009.

Le règlement numéro 130.1 modifiant le règlement de zonage a été adopté à la MRC de Rivière-du-Loup.

Le règlement numéro 131 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centre d'urgence 911 a été accepté par le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Les projets de contrat pour l'entretien des chemins et pour la confection du pont de glace ont été acheminés respectivement à monsieur Marcel Sirois et monsieur Jacques Fraser.

La demande de subvention pour l'achat d'équipements informatiques neufs pour la bibliothèque a été acheminée au Centre régional de service aux bibliothèques du Bas-Saint-Laurent.

6. Rapport du maire

Monsieur Delage a reçu la visite de madame Monique Gaudet, attachée

politique de monsieur Jean D'Amour, député de la circonscription de Rivière-du-Loup. En plus d'une visite de l'Île, les sujets qui ont été abordés ont porté sur le financement du projet de la bibliothèque et les coûts de la Sûreté du Québec.

Monsieur Delage a reçu la visite de monsieur Jacques Michaud, maire de Cacouna, qui était accompagné de madame Thérèse Dubé, directrice générale de la municipalité. En plus d'une visite de l'Île, une rencontre a eu lieu sur le partage des coûts pour le pont de glace, une entente sur les coûts dans années antérieures et sur les prochaines années. La participation financière de la municipalité de Cacouna sera basée sur la distance du pont dans chacune des municipalités.

Monsieur le Maire a rencontré madame Colette Lussier concernant l'enfouissement des fils d'Hydro-Québec. Hydro-Québec propose aux trois propriétaires concernés (Colette Lussier, Yves Legris et Jean-Claude Tardif) un déplacement des deux poteaux devant la résidence de monsieur Jean-Claude Tardif vers la ligne de lot avec monsieur Legris. L'un des poteaux sera plus près du chemin qu'à l'origine. De là, l'enfouissement se ferait vers la propriété de monsieur Bernard Gagnon, puis celle de madame Marie Gagné et finalement vers celle de madame Lussier. Le dossier est à suivre.

09.09.04.03

Monsieur Charles Méthé propose que la municipalité suggère à monsieur Yves Legris et à monsieur Jean-Claude Tardif l'enfouissement des fils du transformateur vers le 2^e poteau actuel à être déplacé sur la ligne de lot entre les deux propriétés.

Adoptée à l'unanimité

Les travaux à l'antenne Internet situé sur le Chemin du Phare auront lieu le 9 septembre. Les abonnés seront informés de l'arrêt de service.

Monsieur Alain Roy a refusé la demande qui lui a été faite de partir officiellement le pont de glace de son terrain situé au lot 52.

Une demande a été faite à la MRC pour qu'elle rédige une lettre désignant la municipalité comme étant dévalorisé.

7. Période de questions

Quatre personnes sont présentes.

En raison de la présence de madame Lyne Boyer, responsable de l'élaboration de la politique familiale de la municipalité, nous passons au point 11.8 afin qu'elle présente le rapport du comité de travail.

11.8. Affaires familiales - Brigitte Émond

Madame Lyne Boyer, responsable de l'élaboration de la politique familiale de la municipalité, présente le rapport d'activités du comité de travail et le rapport des ateliers qui ont été tenus lors de l'activité de lancement de l'élaboration de la politique familiale le 15 août 2009.

En plus de ses rencontres hebdomadaires, la Comité a tenu deux rencontres avec la population. Le lancement de l'élaboration de la politique familiale le samedi 15 août au Phare et une rencontre avec quelques familles le 23 août. Madame Boyer signale qu'il faut prendre le rapport des ateliers comme une première réflexion. Il faut susciter la participation des organismes et des groupes d'intérêts puisqu'il n'y a qu'un seul organisme qui a répondu à la demande de rencontre jusqu'à maintenant.

8. Affaires en cours

8.1 Vente de l'École Fraser

Suivant une rencontre avec monsieur Jean-Claude Tardif, il a été convenu de procéder immédiatement avec les services d'un agent immobilier plutôt que d'aller en appel d'offres. Cette façon de procéder devrait permettre d'avoir un meilleur prix de vente. Ceci sous réserve de l'acceptation par la Commission scolaire.

8.1.1 Opinion juridique de Me Pierrette Couillard sur le titre de propriété de l'École Fraser

09.09.04.04 Considérant l'opinion juridique de Me Pierrette Couillard sur le titre de propriété de la Municipalité concernant l'immeuble appelé «École Fraser» ;

Madame Louise Newbury propose que la Municipalité retienne les services de Me Pierrette Couillard pour régulariser les titres de propriété de l'École Fraser par un acte de cession de tous les droits, titres et intérêts de la part de messieurs Michel Fraser et Léonard Fraser au coût de 650 \$ incluant les honoraires, les taxes et les déboursés.

Adoptée à l'unanimité

8.1.2 Engagement de monsieur Éric Royer comme arpenteur

09.09.04.05 Considérant les recommandations de Me Pierrette Couillard sur le titre de propriété de la Municipalité concernant l'immeuble appelé «École Fraser»;

Madame Brigitte Émond propose que la Municipalité retienne les services de monsieur Éric Royer, arpenteur, pour la réalisation d'un certificat de localisation pour l'immeuble situé au 6901 chemin de l'Île (anciennement 69-B) appelé École Fraser.

Adoptée à l'unanimité

8.1.3 Engagement de monsieur Jean-Claude Tardif en tant qu'agent immobilier

09.09.04.06 Considérant qu'il est plus avantageux de procéder d'abord par un agent immobilier pour faire la vente d'un immeuble ;
Considérant qu'un temps de courtage de trois mois est suffisant pour connaître l'intérêt du marché ;

Madame Brigitte Émond propose que la Municipalité retienne les services de monsieur Jean-Claude Tardif en tant qu'agent immobilier pour ReMax Avantage pour une période de trois mois et que les frais qui seront payés s'il y a vente de l'immeuble sera de 6 % du prix de vente, que Denis Cusson soit mandaté pour signer le contrat avec monsieur Tardif.

Adoptée à l'unanimité

8.1.4 Exécution de divers travaux de nettoyage du bâtiment

09.09.04.07 Considérant la nécessité d'effectuer divers travaux afin de faciliter la vente de l'immeuble ;

Madame Brigitte Émond propose que la Municipalité procède à des travaux de nettoyage de l'immeuble afin de faciliter sa vente et achète auprès de monsieur Jean-Bernard Ouellet un ventilateur usagé, modèle FA-6, pour la cave de l'immeuble au coût de 60 \$.

Adoptée à l'unanimité

8.1.5 Déplacement du réservoir à essence

09.09.04.08 **Monsieur Gilbert Delage propose** que la Municipalité déplace le réservoir d'essence à la sablière à un endroit aménagé selon les règles à cette fin.

Adoptée à l'unanimité

8.2 Aménagement des installations septiques et des stationnements de la Gare maritime

Le directeur général dépose le courriel de monsieur Jean-François Thibault, chargé de projet pour le Ministère des Transports pour l'aménagement de la Gare maritime, en réponse aux questions et commentaires faits par le conseil au sujet de l'aménagement des travaux d'aménagement des installations septiques et des stationnements pour la Gare maritime.

- 09.09.04.09** **Monsieur Gilbert Delage propose** que la Municipalité fasse part au Ministère des Transports de son intérêt comme premier acheteur pour les matériaux disponibles tel le gravier.

Adoptée à l'unanimité

8.3 Projet de rénovation de l'École Michaud

- 09.09.04.10** Considérant que les travaux ne pourront être entrepris en septembre comme prévu;
Considérant que les coûts prévus pourraient augmenter le printemps prochain;
Considérant qu'il y a lieu de modifier la demande d'aide financière faite auprès du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ;

Madame Brigitte Émond propose que la Municipalité ouvre un appel d'offre pour la réalisation des travaux à l'École Michaud pour le printemps 2010 et qu'elle présente une nouvelle évaluation des coûts auprès du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour tenir compte de la variation des coûts dans le domaine de la construction.

Adoptée à l'unanimité

8.4 Changement de dénomination de la circonscription électorale de Rivière-du-Loup pour Rivière-du-Loup-Les Basques

- 09.09.04.11** **ATTENDU** les attentes exprimées par les citoyens de la MRC des Basques à l'effet que la dénomination de la circonscription électorale de Rivière-du-Loup doit mieux refléter le territoire et la population qui en fait partie ;

ATTENDU qu'un changement de dénomination en faveur du vocable «Rivière-du-Loup – Les Basques» serait de nature à accentuer le sentiment de fierté et d'appartenance à son territoire par la population de la MRC des Basques ;

EN CONSÉQUENCE,

Monsieur Gilbert Delage propose

QUE le conseil indique au Directeur général des élections qu'il appuie sans réserve la population de la MRC des Basques afin que la circonscription électorale de Rivière-du-Loup soit renommée circonscription électorale de Rivière-du-Loup – Les Basques ;

QUE copie soit transmise à monsieur Claude Béchar, ministre régional, à monsieur Jean D'Amour, député de la circonscription électorale de Rivière-du-Loup et à monsieur André Leblond de la MRC des Basques

Adoptée à l'unanimité

8.5 Remise de la potence situé au Parc du Portage à son propriétaire

09.09.04.12 Considérant que la municipalité a procédé à l'installation d'une nouvelle potence pour la signalisation au Parc du Portage ;
Considérant qu'il y a lieu de retourner à son propriétaire l'ancienne potence qui lui avait été prêtée ;

Madame Brigitte Émond propose que la Municipalité retourne à son propriétaire l'ancienne potence située au Parc du Portage qui lui avait été prêtée.

Adoptée à l'unanimité

8.6 Budget pour les élections municipales

09.09.04.13 **Madame Brigitte Émond propose** que le conseil adopte les prévisions budgétaires déposées par le directeur général pour les élections municipales au montant de 6 141,59 \$.

Adoptée à l'unanimité

8.7 Décompte des électeurs demandant à être inscrit sur la liste électorale et de voter par correspondance

Un envoi postal a été fait à tous les propriétaires et co-propriétaires les informant des délais pour s'inscrire sur la liste électorale et pour demander de voter par la poste. Les formulaires correspondant aux deux catégories ont été envoyés à chaque personne. Les électeurs domiciliés ont été personnellement informés de leur inscription automatique sur la liste électorale. À ce jour 57 % des propriétaires non domiciliés se sont inscrits sur la liste électorale et 22 % des non domiciliés ont demandé de voter par correspondance. Les propriétaires non domiciliés ont jusqu'au 20 octobre pour s'inscrire sur la liste électorale et pour demander de voter par correspondance.

8.8 Campagne d'Hydro-Québec sur le diagnostic résidentiel

Une seule personne a répondu à l'appel de bénévoles pour participer à l'organisation de la campagne d'Hydro-Québec sur le diagnostic résidentiel. Il a été impossible d'avoir des formulaires afin que nous puissions les faire compléter dès maintenant pour profiter de l'achalandage. Hydro-Québec préfère attendre après le lancement de la campagne, soit le 17 septembre.

Il est à rappeler que cette campagne permettra à la municipalité de recevoir d'Hydro-Québec 30 \$ par formulaire complété à la main et 35 \$ par formulaire complété et envoyé de façon électronique. Cet argent servira à l'installation d'un éclairage sécuritaire de la passerelle de la marina pour les évacuations d'urgence le soir et la nuit.

8.9 Réparation de la galerie du bureau municipal (presbytère)

09.09.04.14 Considérant un déficit possible d'opération en raison d'absence de réponse pour une subvention discrétionnaire pour payer la facture de la Sûreté du Québec et d'une prévision de dépassement de budget pour les élections municipales ;

Madame Louise Newbury propose que les travaux à la galerie du bureau municipal (presbytère) se limitent cet automne au remplacement des planches brisées par des planches non embouvetées.

Adoptée à l'unanimité

8.10 Pont de glace

Le contrat pour la confection et l'entretien du pont de glace à été envoyé à monsieur Jacques Fraser. Monsieur Fraser n'a toujours pas retourné le contrat signé.

9. Affaires nouvelles

9.1 Avis de motion : Règlement sur le commerce itinérant

09.09.04.15 Considérant que plusieurs tentatives ont été faites auprès des locateurs de bicyclettes de modifier leurs approches auprès des usagers du traversier et de la place qu'ils occupent sur le quai ;

Considérant que la Municipalité peut, en vertu de la Loi sur les compétences municipales, réglementer le commerce itinérant par l'octroi d'un permis et qu'une réglementation s'impose afin de ne plus indisposer les citoyens résidents ou visiteurs sur le quai ;

Monsieur Gilbert Delage dépose un avis de motion qu'un projet de règlement sur le contrôle du commerce itinérant sera déposé à une prochaine session du conseil.

9.2 Circulation sur le quai

Cet été il y a eu plusieurs accidents sur le quai et des voitures en mauvais état ont traîné. Ceci cause de nombreux désagréments. Il faudrait sensibiliser la population à cet égard

09.09.04.16 **Monsieur Gilbert Delage propose** que monsieur Charles Méthé soit mandaté pour rédiger un texte sensibilisant la population sur la circulation sur le quai et l'encombrement que causent les véhicules en mauvais état de marche.

Adoptée à l'unanimité

09.09.04.17 **Monsieur Charles Méthé propose** que madame Louise Newbury soit mandaté pour intervenir auprès de monsieur Gerald Dionne jr afin qu'il libère le quai de son véhicule qui n'est pas en état de fonctionner et qu'il répare le silencieux de son VTT.

Adoptée à l'unanimité

9.3 Prochaines sessions du conseil

09.09.04.18 Considérant la possibilité de ne pas pouvoir siéger le vendredi 2 octobre prochain ;
Considérant la nécessité de traiter certaines questions importantes et d'autoriser le paiement des comptes ;

Monsieur Gilbert Delage propose que le conseil tienne une session spéciale le jeudi 1^{er} octobre à 20 h au bureau municipal.

Adoptée à l'unanimité

9.4 Demande de la Société Inter-Rives de l'Île Verte pour un usage temporaire de la «Bécassine» à des fins de logement

Le sujet est caduque la Société Inter-Rives ayant trouvé une autre solution pour l'hébergement de son personnel.

9.5 Droit de superficie et de servitude de passage pour la CRÉ

09.09.04.19 Considérant l'entente avec la Conférence régionale des Élu-e-s du Bas-Saint-Laurent concernant le service Internet et ses équipements ;
Considérant qu'il y a lieu de procurer un droit de superficie et une servitude de passage pour les fins du service Internet et de l'entretien des équipements ;

Madame Brigitte Émond propose que le conseil mandate monsieur Gilbert Delage pour signer une entente, dont le contenu est substantiellement conforme au projet numéro 3, sur le droit de superficie et de servitude de passage pour les fins du service Internet et de l'entretien des équipements avec les organisme suivants : Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, MRC de Kamouraska, MRC de Rivière-du-Loup, MRC de Témiscouata, MRC des Basques, Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent, Ville de Rivière-du-Loup et Municipalité de Saint-Cyprien.

Adoptée à l'unanimité

9.6 Renouvellement du contrat avec la CAUREQ pour le 911.

09.09.04.20 **Madame Brigitte Émond** propose que le conseil renouvelle l'entente de services avec le Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec (CAUREQ) pour une période de quatre ans.

Adoptée à l'unanimité

10. Rapport du comité consultatif d'urbanisme

Madame Louise Newbury dépose le procès-verbal de la réunion du CCU du 9 août 2009.

10.1. Demande de permis de Monsieur Michel Mainville, 1004, chemin de l'Île

09.09.04.21 Considérant la demande de permis déposée par Monsieur Michel Mainville pour la rénovation de murs extérieurs du bâtiment principal situé au 1004, chemin de l'Île ;

Considérant que le remplacement des revêtements existants en acier et en vinyle par un revêtement en bois ;

Considérant la recommandation positive du CCU ;

Madame Louise Newbury propose que le conseil accepte la demande de permis déposée par Monsieur Michel Mainville pour la rénovation de murs extérieurs du bâtiment principal situé au 1004, chemin de l'Île, par le remplacement des revêtements existants en acier et en vinyle par un revêtement en bois, sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et de l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

10.2. Demande de permis de Monsieur J-Paul Deschênes, 2901, chemin de l'Île

09.09.04.22 Considérant la demande de permis déposée par Monsieur J-Paul Deschênes pour la remplacement d'une fenêtre par une fenêtre de type porte fenêtre de 5 pi par 8 pi sur la façade nord de l'abri forestier situé au 2901, chemin de l'Île ;

Considérant que le manque de plan ou de photos en appui à la demande ;

Considérant la recommandation du CCU d'avoir plus d'informations ;

Madame Louise Newbury propose que le conseil demande à Monsieur J-Paul Deschênes qu'il dépose un plan ou des photos de la fenêtre actuelle et de la porte fenêtre afin de permettre au Comité consultatif d'urbanisme de faire une analyse de la demande et une recommandation au conseil.

Adoptée à l'unanimité

10.3. Demande de permis de Madame Sonia Gamache, 305, chemin du Bout-d'en-Bas

09.09.04.23 Considérant la demande de permis déposée par Madame Sonia Gamache pour la construction d'un nouveau garage de 18 pi par 20 pi 8 pi situé au 305, chemin de Bout-d'en-Bas ;

Considérant que le bâtiment est situé dans la zone H1 ;
Considérant que le lot est dérogoire ;
Considérant que dans cette zone toute nouvelle construction est prohibée ;
Considérant la proximité des autres chalets dans ce secteur et l'impact négatif d'une nouvelle construction dans une zone où il y a déjà plusieurs bâtiments ;
Considérant la recommandation négative du CCU ;

Madame Louise Newbury propose que le conseil retienne la recommandation du CCU et n'accorde pas de permis à Madame Sonia Gamache pour la construction d'un nouveau garage de 18 pi par 20 pi 8 pi situé au 305, chemin de Bout-d'en-Bas .

Adoptée à l'unanimité

10.4 Demande de permis de Monsieur Maurice Levasseur et de Madame Lyne Pelletier, 402, chemin du Bout-d'en-Bas

09.09.04.24

Considérant la demande de permis déposée par Monsieur Maurice Levasseur et Madame Lyne Pelletier pour l'agrandissement d'une remise située au 402, chemin de Bout-d'en-Bas ;

Considérant que le bâtiment actuel de 11 pi. par 11 pi. sera transformé en un atelier avec toilette chimique ou électrique de 18 pi. par 20 pi. ;

Considérant que le bâtiment aura de grandes fenêtres dans les coins ;

Considérant que les plans soumis n'étaient pas adéquats ;

Considérant que le lot est dérogoire ;

Considérant que le bâtiment n'est pas relié à un bâtiment principal ;

Considérant l'impact négatif d'un agrandissement sur cette remise ;

Considérant que ce projet n'est pas un projet d'agrandissement mais bien une nouvelle construction ;

Considérant la proximité des autres chalets dans ce secteur ;

Considérant la recommandation négative du CCU ;

Madame Louise Newbury propose que le conseil retienne la recommandation du CCU et n'accorde pas de permis à Monsieur Maurice Levasseur et Madame Lyne Pelletier pour l'agrandissement d'une remise à 18 pi. par 20 pi. au 402, chemin de Bout-d'en-Bas .

Adoptée à l'unanimité

11. Rapport des comités (représentants municipaux)

11.1. Circuit touristique – Louise Newbury

Fin des activités.

11.2. Corporation de gestion et de développement touristique - Charles Méthé

Nous avons reçu les panneaux touristiques de l'OTR de Rivière-du-Loup. Monsieur Charles Méthé indiquera à l'employé de voirie les endroits où il faudra les installer.

L'an prochain, il faudrait faire l'affichage des divers sites municipaux : bureau municipal, centre de tri.

09.09.04.25

Monsieur Charles Méthé propose que le conseil adresse ses remerciements à monsieur Michel Mainville pour avoir permis et aménagé un accès à la place sur son terrain.

Adoptée à l'unanimité

11.3. Société Inter-Rives - Gilbert Delage

Une réunion du conseil d'administration se tiendra le 5 septembre. Il est demandé de relancer la discussion sur le 1 \$ pour le transport collectif.

11.4. Corporation des Maisons du Phare - Louise Newbury

Aucun rapport.

11.5. Comité du 200^e du Phare - Charles Méthé

Il y aura une corvée pour la reconstruction du Blanc, samedi le 5 septembre. L'activité de clôture se tiendra le 12 septembre avec la présentation d'un timbre commémoratif destiné aux philatélistes.

11.6. Culture et loisirs / Bibliothèque - Denis Cusson

Le Comité de santé de l'Île Verte présente une demande de don de 250 \$ pour aider à l'organisation d'une soirée en remerciement à André Cloutier qui prend sa retraite comme infirmier après 11 années continues sur l'Île.

09.09.04.26 **Madame Louise Newbury propose** que la Municipalité fasse un don de 250 \$ aux organisateurs d'une soirée en remerciement à André Cloutier qui prend sa retraite comme infirmier après 11 années continues sur l'Île.

Adoptée à l'unanimité

11.7. Comité des quais - Francis Michaud/Gilbert Delage/Brigitte Émond

Aucun rapport.

12. Rapport du Directeur général

Monsieur Denis Cusson dépose son rapport d'activités du dernier mois, que l'on retrouve en annexe 1. Il est notamment fait mention de la production et de l'envoi de feuillets d'information à la population, un rapport sur l'état du Fonds des Infrastructures Touristiques et de son utilisation, les inspections effectuées.

Pour faire suite au travail visant à ce que tous les propriétaires du Bout-d'en-Bas se dotent d'installations septiques conformes, monsieur Paul Pelletier, inspecteur en bâtiment et en environnement, a rencontré monsieur Daniel Dussault et ils ont convenu d'une solution correspondant à sa situation particulière. Monsieur Paul Pelletier et monsieur Bernard Gagnon, inspecteur-adjoint, ont procédé à une série d'inspections demandées entre autre par le Comité consultatif d'urbanisme.

09.09.04.27 **Monsieur Gilbert Delage propose** qu'une lettre soit envoyée à monsieur Laurent Bélanger pour lui signifier d'enlever la machine distributrice de boissons gazeuses qui se trouve à l'extérieur de son garage.

Adoptée à l'unanimité

09.09.04.28 **Monsieur Gilbert Delage propose** qu'un avis d'infraction soit envoyé à madame Marie Gagné concernant une remise ayant un recouvrement non conforme et qu'elle doit remédier aux correctifs nécessaires dans les dix jours.

Adoptée à l'unanimité

Avec monsieur Delage, j'ai rencontré monsieur Jean-Claude Tardif pour nous faire part des éléments à prendre en considération concernant la vente de l'École Fraser. Nous avons aussi rencontré monsieur le Maire de Cacouna, accompagné de la directrice générale de la municipalité, concernant l'entente entre les deux municipalités sur le partage des coûts du pont de glace pour les années 2006 à 2009.

13. Trésorerie

13.1 Adoption des dépenses du mois

09.09.04.29 **Madame Brigitte Émond propose** l'adoption et les dépenses du mois qui sont en annexe 2 au montant de 13 160,68 \$.
Adoptée à l'unanimité

Je, soussigné, Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier certifie avoir les liquidités nécessaires au compte 2402 sous réserve des crédits nécessaires aux postes concernés suite à l'acceptation des transferts de poste.

Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier

14. Correspondance

Une liste complète de la correspondance reçue est déposée.

15. Affaires diverses

Aucun sujet.

16. Levée de l'assemblée

09.09.04.30 L'ordre du jour étant épuisé, **Monsieur Gilbert Delage propose** la levée de l'assemblée à 23 h 10.
Adoptée à l'unanimité

Gilbert Delage, Maire

Denis Cusson, Directeur général